

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 JUIN 2020

DELIBERATION N° DEL046-20

L'an deux mille vingt, le 25 juin 2020 à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 18 juin 2020, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, D. FRANCILLON, G. JACCOUD, M.A. JANSER, E. LAZZAROTTO, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, A. TOURRE, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, D. FINAZZO, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, T. JAUSSOIN, A. LAMY, V. MERCIER, J. PAVAN, S. STAMBOULIAN, P. VERRI

Pouvoirs :

M. BACHIMON Alizé (Pouvoir à Sylvie Cussigh, en date du 25 juin 2020)

M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 23 juin 2020)

MADAME SYLVIE SAUNIER-CAILLY A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

OBJET : Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration du Collège du Chamandier.

Rapporteur : Pierre VERRI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Suite au renouvellement du conseil municipal et en application de l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner les représentants (un titulaire et un suppléant) de la commune de Gières qui siègeront au sein du conseil d'administration du collège du Chamandier.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal désigner un titulaire et un suppléant pour représenter la commune au conseil d'administration du Collège du Chamandier.

Les candidatures proposées sont :

Titulaire	Suppléante
• Lola MALVOISIN	• Sylvie SAUNIER-CAILLY/ ép. CUSSIGH

Titulaire	Suppléante
• Elodie LAZZAROTTO	• Meg-Anne JANSER

Nombre de suffrages exprimés : 29

Titulaire	Suppléante	Nombre de voix obtenues
• Lola MALVOISIN	• Sylvie SAUNIER-CAILLY / CUSSIGH	22

Titulaire	Suppléante	Nombre de voix obtenues
• Elodie LAZZAROTTO	• Meg-Anne JANSER	7

Conclusions : Le conseil municipal a donc élu, à la majorité absolue, par 22 voix pour Lola MALVOISIN et Sylvie SAUNIER-CAILLY/ épouse CUSSIGH et 7 voix pour Elodie LAZZAROTTO et Meg-Anne JANSER, Lola MALVOISIN déléguée titulaire et Sylvie SAUNIER-CAILLY / épouse CUSSIGH déléguée suppléante en tant que représentantes de la commune au sein du conseil d'administration du collège du Chamandier.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 25 juin 2020.



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.